

L GLÂNE

Après l'école primaire et la tour à Boyer. L'incendie de la salle de gym questionne à Romont, où les départs de feu se sont succédé

Les causes de l'incendie qui a ravagé mardi soir la halle de gymnastique des remparts à Romont ne sont pas connues. Il survient après trois récents incidents liés au feu dans le chef-lieu glânois, dans lesquels «la cause humaine est privilégiée».



L'heure est aux investigations de la police scientifique sur le site de la halle de gymnastique romontoise. Antoine Vullioud



CHARLES GRANDJEAN

Aujourd'hui à 14:20, mis à jour à 15:44

🕒 Temps de lecture : 2 min

Les causes exactes de l'incendie qui a détruit mardi soir la halle de gymnastique des Avoines à Romont ne sont pas connues, relevait la police cantonale fribourgeoise dans un communiqué de presse diffusé dans la nuit.

«La police scientifique commence aujourd'hui (mercredi, ndlr) le constat sur la zone de sinistre», a précisé mercredi matin Martial Pugin, porte-parole de la police cantonale. «A ce stade, toutes les pistes restent ouvertes.»

LIRE AUSSI

L'incendie était visible loin à la ronde. La salle de gym des Avoines à Romont totalement détruite par le feu

Cet incendie intervient toutefois dans un contexte particulier. Des incidents liés au feu ont récemment eu lieu à l'école primaire en ville et à deux reprises à la tour à Boyer.

Dans ces précédents cas, «la cause humaine est privilégiée», confirme Martial Pugin. Que s'est-il passé à l'école d'abord? «Une enseignante de passage le dimanche 21 juin a senti une odeur de feu. Elle a vu un départ d'incendie dans un couloir du 1^{er} étage, sur un banc en bois où les élèves se changent pour mettre leurs chaussons», rapporte Jean-Claude Cornu. Le syndic de Romont ajoute: «Elle a avisé le 117. La police et les pompiers sont intervenus, mais ils n'ont quasiment rien eu besoin de faire.»

Le syndic révèle un autre épisode encore. «Le mercredi matin suivant (24 juin, ndlr), lors de leur tournée, les employés de l'édilité sont passés à la tour à Boyer. Ils ont constaté un départ du feu dans les toilettes sèches (Kompotoi). Quelqu'un a dû mettre le feu à du papier toilette, avec la conséquence de noircir la lunette des WC et un peu la paroi.»



Des toilettes sèches situées sur le site de la tour à Boyer ont aussi été la proie des flammes. Chloé Lambert

Il s'avère que cette même installation est partie en fumée le dimanche soir dernier. «J'ai été informé par une voisine qui m'a appelé vers 22 h 45, confie le syndic. Les WC étaient totalement en flammes, comme une boule de feu.»

Ces trois incidents, ainsi que l'incendie de la halle de gymnastique, ont conduit la commune de Romont à déposer quatre plaintes, indique le syndic.

«Pour l'instant, rien ne met en évidence un lien entre ces affaires. Toutefois ce point est pris en compte dans les investigations», assure Martial Pugin.

L'enjeu pour l'incendie des Avoines est actuellement d'identifier la zone de départ du feu. «Ce qui peut prendre du temps», prévient le porte-parole de la police. Le recoupement des informations obtenues entre les auditions, les preuves matérielles et les constats permettront ensuite de «dégager une orientation de l'enquête vers la ou les causes les plus probables», précise le chef de l'unité Communication et prévention. »
